

Année scolaire 2020-2021
Compte rendu du 1er conseil d'école
du 19 novembre 2020

Début de la séance 18h00

Étaient présents : les enseignants : Anna Cochard, Lydie Sénécaux, Sylvie Hyves, Marjorie Plier, Christelle Cormier, Clémence Barloy, Laura Ducournau

Mr Picq (DDEN), Mr Perrin (maire de Burie), Mme Gilardin (représentante du maire), Mme Pottier (maire de Migron), Mr Dupuis (CLAS), Mr Rougier (président de l'APE)

Les parents représentants : Mme Chauvet, Mme Bourguignon, Mme Pousset, Mme Canfin, Mme Navarro, Mme Pingaud

Excusés : Hélène Jolivet, Charline Praud (brigade rattachée à l'école), Mr Mounier (remplaçant rattaché à l'école), Mme Charpentier (inspectrice de l'éducation nationale), les membres du RASED, Béatrice Brémaud (directrice du centre de loisirs), Mr Giraud (réfèrent CDA), Mme Rougier (parent d'élèves)

• **Résultats des élections des parents d'élèves représentants :**

14 parents élus (7 titulaires et 7 suppléants)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
CERTAL SANDRINE	ROUQUET CLAIRE
DESSENDIER PRISCILIA	SHORTHOUSE DANIELLE
PRAMPART VIRGINIE	AUGER ALICIA
NAVARRO NELLY	MOYET JEROME
CHAUVET ALINE	ROUGIER MAGALIE
CANFIN CINDY	POUSSET FREDERIQUE
PINGAUD NOLWEEN	BOURGUIGNON JULIE

• **Effectifs et répartitions :**

PS	Anna Cochard + Valérie Vriet (ATSEM)	21 (15 PS ET 6 MS)
MS –GS	Lydie Sénécaux + Nathalie Gillibert (ATSEM)	20 (14 MS ET 6 GS)
GS – CP	Marjorie Plier + (ATSEM)	23 (12 GS ET 11 CP)
CP – CE1	Christelle Cormier et Laura Ducournau	23 (11 CP ET 12 CE1)
CE1 – CE2	Sylvie Hyves	23 (6 CE1 ET 17 CE2)
CM1	Clémence Barloy et Laura Ducournau	18
CM1 - CM2	Hélène Jolivet remplacée par Corinne	23 (5 CM1 ET 18 CM2)
	TOTAL	151

L'effectif se maintient. L'année prochaine nous serions à 145 élèves.

- **Conseil d'élèves et récréations :**

Le conseil d'élèves est constitué de deux délégués élus dans chaque classe (+ 2 suppléants dans chaque classe). Ce conseil a pour rôle de mettre en place les règles de la cour de récréation et de décider de l'évolution des récréations (nouveaux jeux, planning de jeux, etc.)

Les délégués se réunissent plusieurs fois dans l'année avec 2 enseignants et, dans la mesure du possible, une personne du centre de loisirs.

L'ordre du jour est travaillé en amont dans chaque classe et un retour est effectué par les délégués à l'issue du conseil.

Lors de la première période, les délégués ont choisi les jeux de cour : les enfants ont décidé de mettre les jeux le mardi et le vendredi pour organiser un roulement (protocole sanitaire)

La cour est séparée en deux : d'un côté les GS CP et les CP CE1 et de l'autre CE1 CE2, CM1 et CM1 CM2 pour éviter le brassage (protocole sanitaire).

Ces deux groupes sont les mêmes pour la cantine et pour le périscolaire.

Un conseil des élèves aura lieu avant les vacances de Noël.

En ce qui concerne la surveillance des récréations, les enseignants sont de service à tour de rôle (2 enseignants pour chaque récréation). Les jours de pluie, chaque enseignant est de surveillance sous le préau. Les récréations sont alors organisées de manière échelonnée.

Les maternelles sont en récréation dans la salle de motricité.

- **Règlement intérieur :**

Pas de changement pour cette année. Le règlement intérieur est voté à l'unanimité. Le maire de Burie s'abstient.

- **Exercices de sécurité :**

Incendie : 13/10/2020

Pour ne pas brasser les élèves, les GS CP, les CP CE1 et les CM1 sont sortis par le petit portail vert.

PPMS intrusion : 03/10/2020

PPMS risques majeurs : 19/11/2020

Constat : la cantine est fermée l'après-midi (couper l'arrivée de gaz). Les enseignantes n'ont pas de jeu de clés de la cantine.

Il est demandé à la mairie s'il est possible d'avoir un jeu de clés. La réponse est positive : c'est Mme Cormier qui gardera la clé.

Il est précisé que les enfants sont prévenus pour ces exercices.

- **Présentation du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés)**

Le RASED est composé d'enseignantes spécialisées et d'une psychologue de l'éducation nationale.

Les membres du RASED sont venus rencontrer chaque enseignant afin d'échanger sur certains élèves pour envisager des prises en charge sur l'école en petits groupes.

Les interventions du Rased commenceront au mois de janvier à l'école.

Il est rappelé que les coordonnées du RASED sont affichées devant l'école et que les familles peuvent les contacter directement.

- **Présentation du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire)**

Présentation effectuée par Anthony Dupuis, animateur de l'association Belle Rive :

Partager différentes activités avec des animateurs (un temps de goûter, un temps de devoirs et un temps culturel autour de projets définis avec les enfants). La capacité d'accueil du CLAS école est de 12 enfants du CP au CM2.

Intervention sur plusieurs thématiques auprès des familles et des acteurs associatifs.

Dispositif soutenu par la CAF en partenariat avec l'école : temps de 2 heures avec une dizaine d'enfants, aide aux devoirs et activités d'ouverture culturelle.

9 enfants de l'école y participent.

Le jeudi soir était un peu compliqué pour les enfants (Les enfants sont moins disponibles pour les devoirs après la journée de classe).

Cette année, le CLAS a lieu le mercredi matin de 10h à 12h.

Un des projets du CLAS cette année sera autour de la nature.

Des sorties éventuelles en fonction de l'évolution de la situation : la ludothèque par exemple.

- **Compte-rendu financier de la coopérative scolaire et budgets de l'école**

Le solde de la coopérative scolaire est constitué des dons des parents et de la vente des photos scolaires. Les photos scolaires n'ont pas pu avoir lieu (port du masque). Elles sont pour l'instant reportées. La coopérative scolaire sert à financer l'adhésion à la SACEM et à régler l'assurance collective de l'école. De plus, chaque classe de l'école bénéficie de 250€ de la coopérative afin de financer du matériel ou des sorties durant l'année scolaire. Le solde au 5/11/2019 est de 3974,98€. Plusieurs projets ont été annulés donc les fonds sont toujours sur le compte.

- **Travaux et aménagements dans l'école**

Des trous dans la cour maternelle ont été bouchés par du béton. La directrice remercie la mairie, qui a été très réactive.

Demandes des enseignantes :

- Changement d'une fenêtre dans la salle des ATSEM (signalé par mail à la mairie)
- Changement de la porte du placard (fuite d'eau)
- Peinture préau élémentaire
- Porte des toilettes (système de fermeture)

Question de Mme Bourguignon : Est-ce que les toilettes handicapés ont été vidés ?

Actuellement, les toilettes ne sont pas vidés.

Cette question concerne plutôt la CDA. Mme Cormier la transmettra par mail à Mr Giraud.

- **Les projets pédagogiques de l'année :**

PS	Projet Du spectacle plein les mirettes : Spectacle de marionnettes par Coyote minute au mois de mars
MS – GS	Sortie prévue au mois de novembre au Paléosite reportée
GS – CP	Sortie prévue au mois de novembre au Paléosite reportée Projet musique : différentes cultures, identifier quelques instruments de musique En lien avec les arts visuels et la littérature Projet plantations Projet autour de l'alimentation
CP – CE1	Cycle natation interrompu Sortie Abbaye de Fontdouce (atelier cuisine) Séjour de 2 jours dans l'île d'Oléron suivant la situation sanitaire
CE1 – CE2	Projet tour du monde : art, culture Correspondance avec des élèves du Canada et Mayotte Projet astronomie avec l'observatoire de Paris avec éventuellement la venue de l'astronome (correspondance) Cycle natation interrompu Sortie Abbaye aux Dames musée de l'Echevinage (15 décembre)
CM1	Sortie Abbaye de Fontdouce Cycle natation à St Césaire Sortie Pôle nature ou accrobranche
CM1 - CM2	Correspondance Sortie Abbaye aux Dames musée de l'Echevinage

Projet annulé : exploitation au Douhet, visite, achat de légumes, cuisine et dégustation avec les parents.
Les bus de la CDA de Saintes ne seront pas reportés.

- **Présentation de l'APE et de ses actions**

Cette année, l'APE accueille un nouveau bureau. Un mot présentant les nouveaux membres est passé dans les cahiers.

Mr Rougier, nouveau président, présente les membres du nouveau bureau :

Les projets en cours sont la vente de sapins de Noël, la tombola pour les huitres, la venue du père Noël.

Au vu de la crise sanitaire, les projets sont difficilement envisageables.

Questions diverses : Comment gérer les élèves perturbateurs dans les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 ?

Ces enfants peuvent avoir des prises en charge dans des structures spécialisées.

Nous faisons appel aussi au RASED et au conseil des élèves pour trouver des solutions.

Certains enfants ont pu souffrir du confinement et le début d'année a été un peu compliqué.

Nous devons remettre les règles en place et la situation s'est apaisée depuis.

Constat de l'équipe enseignante : Les enfants ont des devoirs le soir. Le travail à la maison permet de progresser.

Certains parents ne peuvent pas forcément suivre leurs enfants.

Nous avons discuté d'une étude du soir qui pourrait être financée par la collectivité.

Nous constatons qu'au sein de la classe certains élèves pourraient en avoir besoin.

Une rencontre entre la Mairie et Mme sera organisée pour en discuter.

Mme Pottier : envisage un soutien scolaire le mercredi à Migron.

Prochain conseil d'école : mardi 23 février à 18h

La séance est levée à 19h15

La directrice, Christelle Cormier